

# Biopsie osseuse

Hôpital de Chicoutimi

## Qu'est-ce que c'est?

Votre médecin vous a prescrit une biopsie osseuse. Cette intervention consiste à prélever un échantillon de tissu osseux dans une région précise afin d'en faire l'analyse. Certains endroits sont plus propices à la culture d'échantillons tels que le bassin, la colonne vertébrale, les côtes ou encore le sacrum. Cette analyse servira à déterminer la nature exacte d'une lésion. Pour réaliser cet examen, le radiologiste d'intervention se servira d'images de tomodensitométrie réalisées en temps réel.



- Ces examens se font sur rendez-vous seulement.
- La durée de l'examen peut varier. Prévoyez donc une journée complète pour votre intervention.
- Prévoyez un accompagnateur, car vous ne pourrez pas conduire pour le chemin du retour.
- Les résultats de votre examen seront transmis à votre médecin.
- S'il est impossible de vous présenter à votre rendez-vous, avisez-nous au 418 541-1234, poste 202296.

## Préparation à l'examen

Les informations suivantes sont très importantes à savoir pour l'équipe médicale, il faudra nous indiquer lors de l'appel de votre rendez-vous si vous :

- êtes allergique à certains médicaments;
- êtes diabétique;
- prenez des médicaments pour éclaircir le sang (anticoagulants ou antiplaquetaires).

N.B. Vous devez demeurer à jeun à partir de minuit la veille de votre examen.

## Le jour de l'examen

- Prenez vos médicaments habituels du matin avec un peu d'eau, sauf ceux qu'on vous a demandé de ne pas prendre (ex : hypoglycémifiants oraux ou ceux pour éclaircir le sang).
- Ne portez aucun bijou ou piercing. Laissez les objets de valeur à la maison.
- Apportez vos cartes d'assurance maladie et d'hôpital ainsi que votre liste de médicaments. Si vous n'avez pas de carte d'hôpital, présentez-vous 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous au guichet n° 4 de la clinique externe pour l'obtenir.
- Vous serez admis en médecine de jour au 5<sup>e</sup> étage de l'hôpital de Chicoutimi. Présentez-vous là-bas, une heure avant le rendez-vous.
- Une infirmière vous accueillera pour faire votre préparation à l'examen.

- Vous serez dirigé vers l'imagerie médicale où vous passerez votre examen. Le radiologiste vous expliquera plus en détail le déroulement de votre intervention.
- Vous serez ensuite couché sur la table où la planification du site de ponction sera effectuée. Par la suite, une désinfection du site sera réalisée.
- Le radiologiste d'intervention fera une anesthésie locale. Il introduira une aiguille et prélèvera quelques échantillons de votre os. Au besoin, une légère sédation par voie intraveineuse pourra être donnée.
- La procédure est faite de manière stérile, il est important de ne rien toucher.
- La table de l'appareil bougera à quelques reprises, lors de la prise d'images par tomographie. Elles permettront au radiologiste de vérifier la position exacte de l'aiguille.
- Pendant l'examen, il est important de respirer calmement et d'éviter de bouger.
- Une fois la biopsie terminée, un pansement sera installé sur la peau.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler au technologue ou au radiologiste.

## Une fois l'examen terminé

- Vous retournerez en médecine de jour au 5<sup>e</sup> étage pour une surveillance variant de 3 à 6 heures selon votre état, et ce, en position couchée.
- Pour éviter un saignement ou un hématome, il faudra éviter de bouger ou encore forcer pendant au moins deux heures.
- Le personnel vérifiera régulièrement vos signes vitaux ainsi que le pansement.

- Vous aurez ensuite votre congé avec des consignes à suivre pour le retour à la maison.
- La reprise de vos médicaments devra être faite selon les directives du médecin (anticoagulants ou antiplaquettaires, insuline ou agent oraux pour diabétique).

## Une fois à la maison

- Limitez vos activités pendant au moins 48 heures
- La région où la biopsie a été réalisée sera sensible. Ceci est normal.
- Ne prenez pas de médicaments contenant de l'acide acétylsalicylique (ex. : ASA , Advil, anti-inflammatoire) pour 24 h.
- Vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylenol) aux 4 à 6 h si besoin.
- Il est important de garder le pansement au sec durant 24 heures.
- Il est permis de prendre une douche après le retrait du pansement.
- Éviter la baignade dans une piscine, un spa, un lac pendant au moins 7 jours, le but étant d'éviter les infections.
- Une ecchymose peut apparaître au site de ponction accompagnée d'un léger saignement.



**Consulter votre médecin traitant ou à l'urgence si vous avez un saignement important de la plaie, une chaleur, une rougeur ou un écoulement jaunâtre ou verdâtre au site de ponction ou encore si vous faites de la fièvre (38° ou plus) pendant 24 heures.**